

# La Lettre des Services Académiques

11 juin 2021

## Dans ce numéro

- 1 [Le mot du SG](#)
- 2 [Les autotest à disposition](#)
- 3 [La vaccination Covid](#)
- 4 [Mouvement interne](#)
- 5 [Amicale des personnels](#)
- 6 [DRAREIC](#)
- 7 [Portrait du jour](#)

## Le mot du Secrétaire Général

L'académie souhaite améliorer la communication à l'attention de tous ses personnels, et notamment ceux qui exercent au sein des services académiques.

Un premier numéro de *la gazette RH* paru en mai 2019 n'a malheureusement pas connu de suite.

Qu'à cela ne tienne, nous vous proposons ce nouvel espace d'informations professionnelles dont l'ambition est d'emprunter d'autres voies que les habituelles notes, circulaires... et d'aborder des sujets qui se veulent plus en lien avec la vie au quotidien sur le lieu de travail.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues et vous pouvez les adresser à [communication@ac-guyane.fr](mailto:communication@ac-guyane.fr) ou les déposer de façon anonyme dans la **boîte à idées** disposée à l'accueil du site de Troubiran.

N'hésitez pas à vous approprier cet outil qui s'adresse à tous.

*Le Secrétaire Général d'Académie*

---

*Renforcer la présence  
des services  
académiques à  
l'échelon local*

---

## Les autotests sont à disposition

La lutte contre la pandémie est l'affaire de tous et pas seulement des pouvoirs publics ou des professionnels de santé.

La responsabilité de chacun est de tout mettre en œuvre à son échelle pour ralentir la propagation du virus sars-cov 2, en respectant scrupuleusement des gestes barrière, en se signalant, en se faisant tester dès qu'apparaissent des symptômes évocateurs et en informant sans délai son entourage familial comme professionnel.

L'administration a mis en place les outils recommandés par la Haute Autorité de Santé et fourni aux personnels les Equipements de Protection Individuelle parmi lesquels des autotests désormais disponibles.

Dès le 25 mai, une boîte contenant 5 autotests sera remise à chaque agent exerçant au sein des services académiques.

Chacun est appelé à effectuer un autotest par semaine, ceci afin d'être rassuré quant à sa propre situation médicale, mais aussi de protéger les autres, ses collègues notamment, en cas de positivité.

Si l'autotest s'avère être positif, il importe d'en informer la [cellule covid](#) dans les meilleurs délais et de rester en isolement jusqu'à confirmation par la réalisation d'un test PCR.

Il est important de noter que l'autotest n'est ni invasif, ni douloureux. Il consiste en un simple prélèvement de sécrétions nasales et non nasopharyngées comme pour les tests PCR.

Les instructions simples sont clairement indiquées sur la notice d'utilisation, le résultat est disponible dans les 10 à 15 minutes suivant le test.

## Dix bonnes raisons de vite se faire vacciner contre le covid

1. Parce que cela permet de sauver des vies : lorsque l'on est **vacciné le risque de transmettre la maladie est infime** et on protège ainsi les plus vulnérables
2. Parce que ça permet de ne pas aller en réanimation en cas de contamination : **le vaccin protège des formes graves** de la maladie. Dans de très rares cas, les personnes vaccinées peuvent être contaminées mais elles font alors des formes **très légères** et sont **très peu contagieuses**
3. Parce que le vaccin utilisé en Guyane
  - ✓ **Est sûr** : les travaux sur les vaccins ARN messenger ont débuté il y a plus de 20 ans et leur mode d'action est bien connu. Le vaccin a pu être rapidement mis sur le marché grâce à des investissements financiers colossaux qui ont permis son développement rapide
  - ✓ **Est efficace**, y compris contre le variant brésilien : plus de 90% d'efficacité 14 jours après la deuxième dose
  - ✓ **Et n'entraîne que peu ou pas d'effets secondaires** : à type de douleurs au point d'injection, de petite fièvre ou de fatigue pendant 48h maximum. Plusieurs centaines de millions de doses ont déjà été injectées dans le monde ce qui permet de bien connaître ses effets secondaires.
4. Parce que c'est la **seule façon de désengorger les hôpitaux** en diminuant rapidement la circulation virale.

## Dix bonnes raisons de vite se faire vacciner contre le covid

5. Parce qu'il est **nécessaire** que les personnes qui doivent se faire opérer le fassent sans attendre : **le nombre important de patients Covid empêche de prendre en charge les autres patients non urgents.**
6. Parce que cela permettra à tous les enfants de Guyane de **retrouver sereinement le chemin de l'école.**
7. Parce que cela permettra à **l'économie guyanaise de redémarrer au plus vite.**
8. Parce que cela permettra de retrouver une **vie sociale** et de **circuler librement** sans contraintes d'horaires.
9. Parce que les **voyages redeviendront possibles** : de plus en plus de pays ouvrent leurs frontières aux personnes vaccinées.
10. Parce que c'est la meilleure façon de garantir un **vrai carnaval 2022**

*Dr Claire Grenier*

## Le mouvement interne des personnels du rectorat

La **mobilité fonctionnelle interne** constitue pour tout agent une excellente opportunité d'acquérir de nouvelles compétences en s'intégrant à un autre service. De plus, ce mouvement étant interne au rectorat, il est **sans incidence** sur l'organisation de la vie personnelle de l'agent et n'interrompt pas son ancienneté de poste.

Il s'agit donc d'une occasion unique d'enrichir son expérience professionnelle, sans subir de contraintes géographiques.

Le mouvement interne se décompose en **deux phases** :

- La déclaration des intentions de mobilité
- La phase d'expression des vœux

Suite à la première phase, votre administration sera en capacité de porter à votre connaissance les postes susceptibles d'être vacants.

Vous pourrez alors vous positionner plus aisément.

**N'hésitez donc pas à déclarer votre intention de mobilité**, ce sera une opportunité de plus pour le mouvement.

Par la suite, **toutes les demandes de mobilité seront examinées avec bienveillance** et dans une recherche constante de la meilleure adéquation poste/profil.

La direction des ressources humaines peut vous accompagner dans cette phase de mobilité.

**Rapprochez-vous de la DPAEI pour plus d'informations**

[dpa@ac-guyane.fr](mailto:dpa@ac-guyane.fr)

---

*Je déclare mon  
intention de mobilité.*

---

*Je participe au  
mouvement interne.*

## Relançons l'amicale des personnels

**L'AWARA**, amicale sportive et culturelle de l'éducation nationale en Guyane, **créée le 17 avril 1986** porte depuis plus de 30 ans le projet d'entretenir des relations **d'amitiés et de solidarité** entre tous les personnels de l'éducation nationale en poste et affectés en Guyane.

Première et unique association réunissant les fonctionnaires et les contractuels de tous les corps exerçant au sein des services académiques, des EPLE et des écoles, l'AWARA s'est attachée pendant plusieurs années à proposer des activités à ses membres, d'abord de l'inspection académique, puis du rectorat créé en janvier 1997.

Elle s'est particulièrement distinguée en organisant des **manifestations sportives, culturelles touristiques, de loisirs et d'échanges**.

Elle a également assurée très longtemps la gestion de la maison de l'éducation qui a permis d'accueillir, tant à Saint-Laurent les personnels affectés sur le Maroni, que à Cayenne ceux en provenance de l'intérieur.

Parmi ses actions, on notera également l'organisation pendant plusieurs années du « **bal de l'éducation** » honoré par la présence de personnalités tels que les inspecteurs d'académies et même un recteur.

Un autre de ses rendez-vous incontournables réunissait un nombre considérable des membres de la communauté scolaire à l'occasion du légendaire « **chanté Noël** ».

Les **échanges avec d'autres associations** constituaient également un point fort des activités, notamment dans le cadre de voyages à l'étranger.

Le départ à la retraite de plusieurs membres fondateurs a quelque peu atténué son action. Néanmoins, il faut rendre un **grand hommage** à celles qui ont affirmé et démontré leur volonté de la maintenir en vie et de poursuivre son action en organisant **l'arbre de Noël 2019** pour le plus grand plaisir des enfants et parents de l'académie.

L'appel est donc lancé pour faire **refleurir l'AWARA** ! Les projets, sources de cohésion, de partage, d'échanges et de lien entre les personnels ne manquent pas.

Le contexte sanitaire actuel est certes peu propice aux rapprochements, mais doit justement être mis à profit pour restructurer l'association, favoriser l'émergence d'un nouveau souffle qui passe par l'organisation d'une assemblée générale, la mise à jour des statuts, l'élaboration des projets à mettre en œuvre dès le retour des jours meilleurs.

Le challenge est lancé : Les volontaires, tous ceux qui croient à la force du collectif seront très prochainement invités à se faire connaître.

## Un service académique : La DAREIC

### La Guyane française, lien entre l'Europe et L'Amérique du Sud

Sous l'autorité et l'orientation du recteur de l'académie, la **Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération** (DRAREIC ancienne DAREIC) est chargée d'élaborer, de coordonner, d'assurer le suivi, l'évaluation, la valorisation de la politique et des actions européennes et internationales dans les établissements scolaires et les écoles. Ce service a ainsi pour mission de participer au rayonnement de la France dans la zone géographique où il se situe.

La **DRAREIC** coordonne et dynamise l'ensemble des actions internationales des établissements, en cohérence et complémentarité avec les actions conduites tant par les collectivités locales que par les autres services déconcentrés de l'État, l'Université de Guyane, le tissu associatif et les organismes de recherche implantés, notamment dans le cadre de la coopération régionale. Le service anime et met en synergie le réseau des acteurs impliqués dans l'ouverture internationale, et en tout premier lieu les **Enseignants Référents à l'Action Européenne et Internationale des établissements** (ERAIE).

La DRAREIC entretient également une relation privilégiée avec **France Éducation International** (FEI) et **l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse** (l'OFAJ) dont elle est le relais en académie. Elle est aussi le correspondant académique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et correspondant de l'Agence Erasmus+.

La DRAREIC est aussi l'un des organes majeurs favorisant la mobilité de nos élèves et personnels. Elle accueille et organise également le séjour des assistants de langues vivantes étrangers qui viennent de tous horizons porter leur concours à l'apprentissage par nos élèves des langues et cultures du monde qui les entoure.

## Le portrait de ce numéro

Atilas **CARDOZO** est nommé **DAREIC** depuis le 1er février 2021.

Mme **CARDOZO** illustre parfaitement le multiculturalisme et la capacité de notre académie à s'insérer dans son environnement naturel :

- Elle effectue ses études universitaires au Brésil, **licence de lettres modernes**, puis à la Sorbonne de Paris où elle décroche un **Master 2 d'études lusophones**.
- Sur le plan professionnel, depuis 2010 elle assure à l'université de Guyane des cours dans les disciplines **Portugais, LVE, méthodologie, civilisation portugaise, thème/version**. En 2014, elle devient examinatrice habilitée en portugais du diplôme de compétence en langue (DCL).



---

*Atilas Cardozo,  
Déléguée Académique aux  
Relations Européennes,  
Internationales et à la  
Coopération*

---

En 2015 elle intègre le service **DAREIC** comme **chargée de mission lusophone**, puis son champ de responsabilités s'étend rapidement puisqu'elle est ensuite **chargée de mission Amérique du Sud**, puis **déléguée académique, responsable du service**.

Mme **CARDOZO** poursuit sa passion et son désir d'apprendre en préparant parallèlement un **doctorat en Sciences de l'Éducation avec l'Université de Lille**.